

Attention pour les cas particuliers, (changement d'école, enfants résidant dans une commune extérieure et personnes hébergées, demande de dérogation), vous devez obligatoirement vous adresser au préalable au service Prestations Éducation.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES COMPLÉMENTAIRES !

Pour les personnes hébergées

- Un courrier manuscrit attestant de l'hébergement.
- Un justificatif d'identité de la personne qui vous héberge.
- Un justificatif de domicile à son nom.
- Un document ou courrier administratif à votre nom reçu à cette adresse.

Si l'achat de la résidence est en cours

- Une attestation de vente fournie par le notaire.

En cas de changement d'école

- Un certificat de radiation émanant de l'école d'origine et indiquant la dernière classe fréquentée.

En cas de demande de dérogation

- Dossier complété selon la demande.

Horaires :

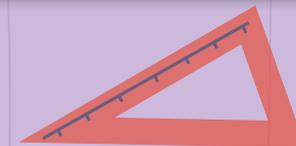
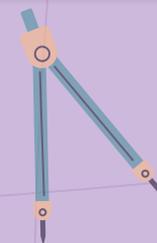
Lundi : 9h-12h30 ; 14h-17h30
Mardi : 14h-17h30
(fermée le mardi matin)
Mercredi : 9h-12h30 ; 14h-17h30
Jeudi : 9h-12h30 ; 14h-17h30
Vendredi : 9h-12h30 ; 14h-17h30

Mairie du Blanc-Mesnil Service Prestations Éducation

1, place Gabriel-Péri
93150 Le Blanc-Mesnil

Tél. : 01 45 91 70 70

Courriel : espace.famille@blancmesnil.fr



Rentrée scolaire 2025-2026

Du 3 février au 28 mars 2025

- pour les familles blanc-mesniloises dont les enfants sont nés en 2022 ou nouvellement arrivés
- démarche entièrement en ligne depuis l'Espace citoyens

NOUVEAU



Retrouvez
les informations
sur blancmesnil.fr
ou sur votre
Espace citoyens

MAIRIE DU BLANC-MESNIL
1, place Gabriel-Péri
93150 Le Blanc-Mesnil
Tél. : 01 45 91 70 70

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

ÉTAPE 1

DU 3 FÉVRIER AU 28 MARS 2025

L'inscription scolaire concerne les enfants qui résident au Blanc-Mesnil et qui :

- Soit sont nés en 2022.
- Soit sont de nouveaux résidents.

1

J'AI UN ESPACE CITOYENS

- 1 - Préinscription scolaire en ligne via l'Espace citoyens.
- 2 - Instruction du dossier par le service Prestations Éducation : demandes éventuelles de pièces manquantes.
- 3 - Préinscription validée : un mail de confirmation vous sera envoyé.

2

JE N'AI PAS DE ESPACE CITOYENS

- 1 - Création du compte : rendez-vous sur l'Espace citoyens en ligne : espace-citoyens.net/blancmesnil/espace-citoyens/ Cliquez sur « Créer mon espace » et remplissez les informations demandées.
- 2 - Validation de votre compte : une fois votre compte créé, un email de validation vous sera envoyé. Cliquez sur le lien contenu dans cet email pour activer votre compte.
- 3 - Traitement du dossier : votre dossier sera instruit par le service Prestations Éducation. Vous recevrez un email une fois le traitement terminé.
- 4 - Inscription scolaire : après validation, connectez-vous à votre compte sur l'Espace citoyens. Suivez les étapes pour procéder à l'inscription scolaire de votre enfant (cf. ①).

BON À SAVOIR !

Au-delà du 28 mars, les inscriptions seront toujours possibles mais les places seront attribuées en fonction des disponibilités dans les différentes écoles.

ÉTAPE 2

DU 21 AVRIL AU 16 JUIN 2025

LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE D'AFFECTATION DE VOTRE ENFANT VOUS CONTACTERA POUR CONVENIR D'UN RENDEZ-VOUS ET FINALISER L'INSCRIPTION

- La famille pourra visualiser la fiche d'inscription depuis son Espace citoyens.

LE DIRECTEUR D'ÉCOLE CONTACTE LA FAMILLE QUI FINALISE L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE DANS SON ÉCOLE DE SECTEUR

À L'ISSUE DES ÉTAPES, VOTRE INSCRIPTION EST DÉFINITIVE

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES : PENSEZ-Y !

Justificatifs d'identité

- Carte d'identité ou passeport du représentant légal de l'enfant.
- Copie intégrale du livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant.
- Pour les situations particulières liées à la garde de l'enfant : un justificatif officiel de la décision administrative (ASE notamment) ou de justice.

Justificatif de domicile de moins de 3 mois à la date de la demande, au choix

- Facture (gaz, électricité, eau ou abonnement internet).